

Commission des transports et des
télécommunications
CH-3003 Berne

Berne, 7 septembre 2020 / nb
VL Iv.ct. TI 17.304

Par e-mail :
VL-Standesinitiative-TI@astra.admin.ch

Initiative cantonale 17.304 «Pour des routes plus sûres, des mesures maintenant!»
Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

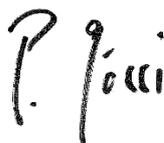
PLR.Les Libéraux-Radicaux rejette ce projet. La sécurité routière constitue certes un enjeu majeur de notre politique des transports. Il ne ressort toutefois pas du rapport de la commission qu'un problème sérieux et récurrent en matière de sécurité existe sur les axes de transit - ciblés par cette initiative cantonale - plus que sur le reste du réseau routier suisse. La commission doit se pencher à nouveau sur cette question de fond avant de prendre des mesures aux conséquences sérieuses. Il semblerait que, dans le meilleur des cas, la sécurité routière, dont le niveau est très élevé en Suisse, ne se verrait améliorée que de manière très marginale par les mesures proposées. La proportionnalité de ces mesures doit donc être étudiée avec diligence, sachant qu'une part importante du capital investi récemment dans le renouvellement de la flotte par les entreprises de transport sera détruite. Une estimation du capital ainsi perdu devra être présentée à la commission lors du prochain traitement de cet objet.

Il ressort du rapport de la commission que les conséquences de cette adaptation de la Loi fédérale sur la circulation routière (LCR) seraient majoritairement supportées par les entreprises de transport suisses, et non par leurs concurrentes européennes. En effet, les véhicules en circulation internationale sont, en moyenne, plus modernes que ceux utilisés dans le trafic intérieur. Il est d'ores et déjà clair que le régime spécial prévu pour la Suisse méridionale et le Valais (allongement du délai pour mettre la flotte à jour) ne pourra pas être appliqué.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux
La Présidente

Le Secrétaire général



Petra Gössi
Conseillère nationale

Samuel Lanz

